

# **COMMUNE DE SAINT-BEAUZIRE**

## **NOTE DE PRESENTATION**

### **DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

**Adresse :** 1, Rue du Pont Neuf 63360 SAINT-BEAUZIRE

**Tél :** 04.73.33.92.59

**MAIL :** saint-beauzire.mairie@wanadoo.fr

La Loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette présentation brève et synthétique retrace les informations financières essentielles, elle doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune.

## **BUDGET PRINCIPAL**

A la clôture de l'exercice de 2024, le compte administratif du budget principal fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de : 621 615.01 €

Un déficit d'investissement de : 153 200.26 €

Des restes à réaliser au 31 décembre 2023 en dépenses d'investissement de 521 114.87 € et en recettes de 974 965.16 €

In fine un excédent de fonctionnement de 621 615.01 € sera donc reporté sur le budget 2025. Ce qui confirme une saine gestion de notre commune

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

**Dépenses :**

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à : 1 793 090.69 €

Elles se répartissent comme suit :

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2024**

CHAPITRES	CA 2024
011 – Charges à caractère général	602 294.13 €
012 – Charges de Personnel	765 686.57 €
65 - Autres charges de gestion courante	151 161.67 €
66 – Charges financières	41 423.53 €
67 – Charges exceptionnelles	599.39 €
014 – Atténuation de produits	80 087.00 €
042 – Opérations d'ordre	151 838.40 €
68 -Dotation aux amortissements	0.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 793 090.69 €</b>

Les dépenses de fonctionnement sont en hausses de 207 555 € par rapport à l'exercice 2023 suite en majeure partie à une opération d'ordre en régularisation pour un montant de 151 838 € et une augmentation des charges des personnels qui incluent maintenant les paiements des heures d'enseignement de la musique pour 14 544 € et d'EPS pour 25 245 € dans les écoles ainsi que le traitement des autorisations d'urbanisme par RLV pour un montant de 13 544 €.

#### Recettes :

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 2 414 705.70 €.

Elles se répartissent comme suit :

#### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2024**

CHAPITRES	CA 2024
013 – Atténuations de charges	21 207.60 €
70 – Produits des services	148 762.26 €
73 – Impôts et taxes	128 209.03 €
Fiscalité locale	880 970.20 €
74 – Dotations et participations	730 884.35 €
75 – Autres produits de gestion courante	69 790.03 €
76 – Produits financiers	6.75 €
77 – Produits exceptionnels	122 005.85 €
042 – Opérations d'ordre	17 496.50 €
002 – Résultat antérieur	295 373.13
<b>TOTAL</b>	<b>2 414 705.70 €</b>

Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 335 792 € par rapport à 2023, consécutivement à un excédent de fonctionnement reporté supérieur de 57 897 €, des produits exceptionnels d'un montant de 122 005 € suite à la vente d'un terrain à la société Ages et Vies.

Le produit des taxes directes locales (taxes foncière et habitation) s'est élevé à 1 362 184 €, suite à un relèvement des taux de 10% dont 4% pour l'augmentation des bases (Etat) et 6% votés à l'unanimité par le conseil municipal, ce taux communal n'avait pas évolué depuis 6 ans.

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Le résultat d'investissement fait apparaître un déficit de 153 200.26, compensé par l'excédent de fonctionnement.

#### Dépenses :

Les dépenses se sont élevées à 715 598.26 € dont principalement :

- 159 120.72 € de remboursement des emprunts en capital.
- 443 320.80 € de travaux (opérations)
- 60 099.98 € de subventions d'équipement
- 35 491.20 € d'opérations patrimoniales
- 17 496.05 € d'opérations d'ordre

Les principales opérations réalisées sont les suivantes :

- Voirie urbaine pour un montant de 250 340 € incluant les travaux d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux de la rue des Dômes et des rues des Littes et des Acacias

- Voirie rurale pour un montant de 42 751 € dont la réalisation du chemin de la Grande Bogne et du champ de la Chadre
- Le matériel de voirie pour un montant de 76 040€ incluant l'achat d'un camion IVECO pour 44 160 € et un camion Nissan pour 23 652 €.
- Le début de la construction du nouveau restaurant scolaire pour 52 448 € (honoraires de l'architecte).
- La fin de la mise aux normes « accessibilité » de la mairie et de l'espace sportif pour un montant de 9 183 €
- La mise aux normes de l'éclairage de sécurité de l'espace sportif pour 4 830 €
- Les travaux d'éclairage public et réseaux secs pour 60 099 €.

#### Recettes :

Les recettes d'investissement se sont élevées à 562 398.00 € dont les principales sont les suivantes :

- 33 297.07 € de solde d'exécution reporté de 2023
- 50 261 € de remboursement de TVA
- 15 373 € de taxe d'aménagement
- 198 105 € d'affectation de résultat de fonctionnement
- 18 256 € de fonds de concours de RLV
- 151 838 € d'opérations d'ordre entre sections
- 35 491 € d'opération patrimoniales

### CONCLUSION

A la fin de l'exercice budgétaire 2024, la dette de la commune s'élève à 1 103 898 € soit 904 754 € en capital et 199 144 € en intérêt.

L'excédent de fonctionnement à reporter en recette au budget 2025 s'élève à 621 615.01 €

Le 08 avril 2025

Le Maire,

Jean-Pierre HEBRARD


